

Nice, le 10 Septembre 2020

Olivier Halbout – IA-IPR d’italien

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs d’italien  
s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs  
d’établissement

Objet : lettre de rentrée

Mesdames et Messieurs les professeurs d’italien,

Avant toute chose, je souhaite la bienvenue dans notre belle académie à tous les nouveaux professeurs et d’une façon particulière à tous les professeurs stagiaires en cette année si singulière. Sachez que vous avez toute ma confiance pour mener à bien votre mission en adaptant organisation et apprentissage de la langue afin de relever les défis nouveaux liés à la situation sanitaire. Vous pouvez compter sur moi pour être à vos côtés.

Je tenais par ailleurs à saluer l’engagement de tous au service de la continuité des apprentissages et de la réussite des élèves pendant la période de confinement que nous avons connue.

Cette lettre de rentrée est également l’occasion pour moi de saluer le travail de ma prédécesseure, Mme Isabelle Dechavanne, nommée dans l’académie d’Aix-Marseille à partir de cette rentrée, pendant ces dernières années au service de notre discipline, des enseignants et des élèves. Permettez-moi de l’en remercier chaleureusement et de lui souhaiter le meilleur dans sa nouvelle académie. C’est en regardant l’ampleur du labeur accompli que je mesure la tâche aussi passionnante qu’enthousiasmante qui m’attend. Soyez assurés que je m’y attellerai avec tout mon cœur et toute mon énergie. Je garderai en ligne de mire le bien-être et le développement professionnel des professeurs, tout comme la réussite et l’épanouissement des élèves.

### **Situation de l’italien dans l’académie**

En 2019-2020, 39 329 élèves étudiaient l’italien dans l’académie (collèges, lycées, public et privé). Ces chiffres marquent une stabilisation des effectifs par rapport à l’année précédente.

Effectifs 2019	Académie	Public	Privé
Collèges	23 645	20 429	3 216
LGT	13 018	11 206	1 812
LP	2 666	2 258	408
Effectif global	<b>39 329</b>	33 893	5 436

+ 678 élèves dans le post bac

L’italien est enseigné à tous les niveaux, du premier degré (dans certains bassins) à la quasi-totalité des collèges et des lycées d’enseignement général et technologique ainsi que dans 19 lycées professionnels et 9 sections

d'enseignement professionnel au sein de lycées polyvalents.

En lycée, nous comptons en outre 6 sections EsaBac général avec l'ouverture cette année de celle du lycée Costebelle à Hyères dans le Var, deux sections EsaBac technologique, 20 sections européennes, une section internationale. La LVC est désormais ouverte dans une vingtaine d'établissements.

En collège, l'italien est proposé dans 39 parcours bilangues, et nous trouvons l'enseignement de LCE dans 6 établissements.

L'italien est également présent dans de nombreuses sections post bac, en BTS ou en CPGE.

L'Italie représente la première destination en termes de mobilité des élèves de l'académie de Nice.

Dans notre région, l'italien continue à occuper une place de choix et constitue une réelle plus-value dans le parcours des élèves et des étudiants pour s'insérer dans la vie professionnelle. Soyez assurés de ma détermination pour renforcer et développer la présence de l'italien dans l'académie ; c'est évidemment votre travail et votre investissement dans les établissements qui pourront concrétiser cette volonté. Vous avez pour cela mon entière confiance.

## La communication

Je rappelle qu'il est indispensable que vous activiez et utilisiez votre adresse académique (généralement prénom.nom@ac-nice.fr) pour toute communication professionnelle. Je vous déconseille de la communiquer à vos élèves afin de ne pas surcharger votre boîte académique et pour limiter les risques d'infection.

S'agissant de la communication avec l'Inspection pour les examens, les rendez-vous de carrière ou les inspections, la voie hiérarchique est le seul canal recommandé.

Enfin, je vous invite à consulter [le site académique](#) régulièrement mis à jour ainsi que [le compte Twitter](#) de la discipline pour prendre connaissance de toutes les informations ayant trait à la vie de l'italien dans l'académie, de ressources pédagogiques ou des textes réglementaires actualisés. N'hésitez pas à transmettre vos contributions (séquences, projets, voyages, actions diverses) afin qu'elles soient valorisées par ces différents canaux ; vous participez ainsi au rayonnement de notre discipline dans l'académie et au-delà.

## La rentrée après la période de confinement

Les temps d'apprentissage ayant été extrêmement variables selon les élèves depuis le printemps dernier, cette reprise ne peut être envisagée sans identifier les besoins de chaque élève par le biais d'un bilan diagnostique qui ne saurait donner lieu à une évaluation chiffrée. Vous pourrez ainsi adapter vos enseignements et différencier les apprentissages afin de ne laisser aucun élève en difficulté dès les premières semaines. Pour réaliser ce bilan diagnostique, en collège et en seconde, il sera opportun de s'appuyer [sur les fiches d'attendus de fin d'année](#) publiées lors du retour des élèves en mai dernier et, en lycée, sur les grilles de niveaux de compétences que vous trouvez à la fin des programmes de seconde et du cycle terminal.

L'oral est sans conteste le domaine de compétences qui aura le plus pâti de la période de confinement. C'est pourquoi, tant pour l'évaluation diagnostique que pour réactiver le lien pédagogique avec vos élèves et entre les élèves, la pratique de l'oral devra être privilégiée durant les premières semaines.

Enfin, des [recommandations du groupe Langues Vivantes de l'Inspection Générale](#) pour cette rentrée 2020 dans ce contexte particulier ont été publiées. Je vous invite à en prendre connaissance et à vous en inspirer dans la mise en œuvre de vos dispositifs pédagogiques.

## Baccalauréat 2021

Suite à la parution du [B.O. spécial n°6 du 31 juillet 2020](#), les évaluations communes et les épreuves en LLCER connaissent quelques modifications synthétisées dans ce [document récapitulatif](#). Ce bulletin officiel précise également les modalités des épreuves spécifiques [des sections européennes, de la DNL](#) et de [l'option internationale](#).

Concernant les programmes de la spécialité LLCER, le groupe Langues Vivantes de l'Inspection Générale recommande [pour la session 2021](#) de réduire le programme limitatif de 1<sup>ère</sup> à une seule œuvre figurant au programme et celui de terminale à deux œuvres (1 œuvre littéraire et 1 œuvre filmique).

## Le numérique, PIX

Les outils numériques sont désormais banalisés, voire sont devenus incontournables. Il s'agit donc de les mettre à profit et d'amener les élèves à les utiliser quand cela apporte une plus-value dans les apprentissages. Il est important d'identifier les objectifs d'apprentissage pour lesquels le numérique se révèle pertinent. La maîtrise raisonnée de ces outils doit s'inscrire dans une réflexion globale et ne saurait être décontextualisée.

Cette année, le [dispositif PIX](#) sera généralisé en collège (cycle 4) et en lycée ; il vise à développer et certifier les compétences numériques des élèves. [La certification](#) (à la fin du cycle 4 et à la fin du cycle terminal) s'appuie sur les 16 compétences du [CRCN \(Cadre de référence des compétences numériques\)](#). Je vous invite à vous mettre en contact avec les professeurs référents PIX de chaque classe, car toutes les disciplines contribuent à l'acquisition de ces compétences, et l'italien, comme les autres langues vivantes, y trouve toute sa place.

## L'international

L'enseignement d'une langue vivante ne saurait être dissocié de la question de la mobilité internationale. Je vous encourage à inciter et à accompagner vos élèves et étudiants dans leurs projets de mobilité européenne et à vous engager vous-mêmes dans des dispositifs internationaux (Jules Verne, Erasmus +, séjours professionnels...). L'ouverture à l'international sera assurément une de mes priorités ; il s'agit en effet d'un moyen de développer la tolérance, la curiosité culturelle des élèves et d'asseoir leurs compétences en langues vivantes tout en facilitant leur insertion professionnelle. En outre l'espace géographique transfrontalier qu'occupe notre académie représente une opportunité exceptionnelle pour développer et intensifier nos relations et partenariats avec nos voisins italiens.

Plus spécifiquement pour l'italien des dispositifs tels que [Transalp](#) sont l'occasion pour vos élèves de passer une période en immersion en Italie durant l'année scolaire.

N'hésitez pas à faire appel à la [DAREIC](#) ([dareic@ac-nice.fr](mailto:dareic@ac-nice.fr)) qui saura vous conseiller, vous accompagner et éventuellement vous former dans le montage de vos différents projets internationaux. Il est en outre essentiel pour la visibilité de vos partenariats et mobilités que vous les fassiez recenser par la DAREIC et que vous en communiquiez une brève présentation au web master du site académique pour l'italien.

## Plan de formation

[Le Plan de Formation Académique](#) permet à tout enseignant, titulaire ou contractuel, de s'engager dans une démarche de développement professionnel, d'approfondir sa connaissance et sa réflexion dans un domaine de son choix, d'échanger et mutualiser des bonnes pratiques entre pairs, de développer des pratiques innovantes.

Cette offre se décline en deux types de candidatures : « individuelles » pour traiter de thématiques générales communes à tous ou à « public désigné » pour répondre à des publics ou des contextes d'enseignement plus spécifiques.

Pour l'année 2020-2021, une dizaine de formations est proposée.

Certaines répondent aux nouvelles orientations de la politique éducative, notamment la réforme du lycée général, technologique et professionnel (nouveaux programmes, E3C et contrôle continu, enseignement de spécialité LLCER).

D'autres, déjà existantes, évoluent dans leur contenu pour permettre à chacun de poursuivre sa réflexion et de répondre au mieux aux besoins toujours différents des élèves. Ces stages pourront ensuite trouver un prolongement dans un espace de partage et de mutualisation type Tribu ou un parcours magistère.

Enfin une préparation à l'agrégation interne organisée conjointement avec l'université de Nice Côte d'Aur est à nouveau ouverte pour vous permettre de préparer les épreuves orales et écrites du concours.

Une formation sur l'apport des sciences cognitives dans l'enseignement des langues est proposée cette année en inter-langues pour initier une réflexion commune avant de la décliner ensuite par langue.

Les inscriptions se font en ligne sur GAIA (en passant par [ESTEREL](#), onglet FORMATIONS, GAIA ACCÈS INDIVIDUEL) et sont ouvertes jusqu'au **18 septembre 2020**.

Enfin, je saisis l'opportunité offerte par cette lettre de rentrée pour vous rappeler que deux chargés de mission d'inspection m'assisteront tout au long de l'année et assureront le recrutement et le suivi des professeurs contractuels, la formation et le suivi des professeurs stagiaires et néo-titulaires ; ils effectueront également des visites conseil à ma demande. Il s'agit de Mme Valérie Aiello pour les Alpes-Maritimes et de M. Didier Alibert pour le département du Var. Quant à la mission d'Interlocuteur Académique pour le Numérique (IAN), elle sera assurée avec brio par M. Florent Demoulin. Je les remercie sincèrement pour leur investissement sans faille.

Que soient remerciés également tous les professeurs formateurs, concepteurs de sujets d'examen, tuteurs, contributeurs pour le site académique et plus généralement tous les professeurs qui au quotidien font vivre et rayonner l'italien dans l'académie dans leurs actions et leurs projets au service de la réussite de leurs élèves.

À vous toutes et tous je souhaite une très belle rentrée et une bonne année scolaire.

Avec toute ma confiance.

Olivier Halbout, IA-IPR d'italien